

AVRIL 2024

Épargne Retraite 2 Plus

La lettre de gestion profilée

Inflation, objectif 2 %, les derniers pas sont les plus difficiles...

Si l'on s'attarde quelque peu sur la dynamique de l'inflation, force est de constater que de part et d'autre de l'Atlantique, la désinflation et la baisse attendue des taux d'intérêts s'essoufflent, depuis le début de cette année.

Les derniers chiffres aux États-Unis ont en effet tempéré l'enthousiasme des marchés, nous rappelant que la dernière ligne droite sera plus graduelle car elle touche les composantes les plus persistantes, notamment l'inflation dans le secteur des services. La combinaison d'une croissance plus molle et d'une inflation « cœur » plus importante que prévu a donc conduit les Banques Centrales à plus de prudence quant à l'échéance de la baisse des taux.

Par conséquent, les marchés ont aussi revu leurs attentes, ils estiment aujourd'hui à 50 % la probabilité

d'une première baisse des taux en juin prochain aux États-Unis. Les anticipations des marchés obligataires se sont recalées sur les dernières estimations de la Banque Centrale américaine. Côté Européen, la Banque Centrale Européenne a acté de façon quasi certaine qu'elle baissera ses taux dès le mois de juin. Affaire à suivre...

Soulignons par ailleurs, que le différentiel de dynamique se creuse entre les États-Unis et la zone Euro. L'inflation américaine s'accélère légèrement alors qu'en Europe elle décélère, mais gardons à l'esprit que les mêmes stigmates de la persistance demeurent. Si l'on regarde un instant de plus près c'est toujours le rattrapage des salaires par rapport à la dynamique de prix qui inquiète.

Il convient donc de rester prudent même si à ce stade la désinflation n'est pas franchement menacée, hormis les risques liés à des événements géopolitiques ou politiques.

Mais à propos, pourquoi les Banques Centrales tiennent-elles tant et tant au seuil de 2 % ? Cet objectif n'est en réalité ni sacré, ni scientifiquement étayé. Il a été fixé arbitrairement en Nouvelle Zélande dans les années 80, alors que le pays était en prise avec une inflation galopante, puis repris dans le traité de Maastricht en 1992. Ainsi est né le taux de 2 %.

Rappelons qu'une inflation trop élevée entamerait largement le pouvoir d'achat des ménages. À l'inverse, des prix trop bas entraîneraient l'économie dans une spirale déflationniste tout aussi néfaste. Les prix baisseraient, le consommateur serait enclin à reporter ses achats ce qui pèserait sur la croissance économique et le taux de chômage.

Une inflation à 2 % est donc considérée comme un juste équilibre entre un maintien de la stabilité des prix, protégeant la consommation des ménages, les investissements des entreprises et des conditions idéales pour la croissance économique.

Une certitude cependant, nous sommes entrés depuis 3 ans dans un régime où l'inflation sera plus forte qu'auparavant. Avec des fluctuations qui permettront à nos gérants allocataires de trouver des opportunités pour créer de la valeur.

Dans ce contexte, les obligations sont de retour. Auparavant, elles jouaient un rôle défensif dans la construction des options de gestion. Désormais, elles ont démontré leur capacité à créer des performances substantielles avec un couple rendement/risque attractif.

Sylvie Sulowski
Allianz Patrimoine



Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Rappel du positionnement des options de gestion depuis novembre 2023

En novembre, la posture prudente prise dans les allocations depuis un an a été confirmée. En outre, le poids du support en euros est renforcé sur les orientations de gestion défensif et défensif plus (+5 %) et équilibré (+3 %).

Supports en unités de compte⁽¹⁾ de risque «modéré», les actifs de la catégorie «stratégie obligatoire» ont été modifiés en novembre :

- L'objectif de recherche d'un rendement de qualité avec des maturités longues (sécuriser un rendement sur le long terme) a été poursuivi. Cela a été positif dans ce contexte de hausse des marchés obligataires en fin d'année.
- Pour les actifs de la catégorie «stratégies opportunistes»⁽²⁾ : la décorrélation aux actifs classiques est privilégiée dans un contexte où actions et obligations évoluent dans la même direction.
- Supports en unités de compte (UC)⁽¹⁾ de risque «élevé», les orientations suivantes sont restées d'actualité :
- Les actifs de la zone euro et des États-Unis sont restés minorés.
- Renforcement des actifs défensifs (dividendes élevés, santé) et long terme (environnement).
- Le poids des actifs en actions chinoises a été maintenu, ces marchés étant fortement décotés.

Convictions thématiques

Les allocations évoluent à l'occasion des arbitrages :

- Les actifs les plus sécuritaires (actions distribuant des dividendes, valeurs décotées, moyennes valeurs) sont priorisés au détriment des valeurs de croissance qui sont désormais bien valorisées.
- Pour les profils Equilibres, Dynamiques et Offensifs acquisition d'un actif en actions sur les valeurs moyennes européennes qui sont très décotées.
- Les actifs du secteur santé ont bien performé : ils sont vendus.
- Les actifs de la catégorie «enjeux climatique et environnement» sont allégés dans un but de diversification.
- Pour les orientations de gestion dynamiques et offensives : acquisition d'un actif en actions sur le thème du «luxes & marques premium».

Approche ESG et ISR

Le sigle ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'une entreprise.

L'ISR ou Investissement Socialement Responsable est un investissement qui vise à la fois une performance financière et un développement durable.

La gestion «Climat et Humain» permet d'investir sans restriction dans n'importe quel secteur d'activité.

Vous trouverez la liste des supports avec la dimension ESG sur le site d'Allianz :

<https://www.allianz.fr/assurance-particulier/epargne-retraite/placements-financiers/finance-durable.html#/financedurable>.

Les investissements sont réalisés sans restriction dans n'importe quel secteur d'activité.

(1) UC : Unités de Compte.

(2) Stratégies non directionnelles/opportunistes : l'objectif est de générer une performance absolue déconnectée de l'évolution des marchés en maintenant une prise de risque faible.

Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « modéré »

Emprunts État Euro (5-7 ans) du 01/01/24 au 29/03/24 : -0,7 %.

Depuis le début de l'année une position plus prudente est adoptée sur cette stratégie après la phase de forte hausse des marchés obligataires en fin d'année 2023. Elle s'est effectuée naturellement via les supports en « unités de compte » (UC) sélectionnés qui se sont adaptés au nouvel environnement du marché obligataire. L'exposition sur les obligations long terme a donc été réduite. Il s'agit majoritairement de fonds « flexibles » qui peuvent modifier régulièrement la composition de leurs actifs en fonction des anticipations.

La conséquence de ces anticipations est très satisfaisante puisque sur les deux premiers mois de l'année, les actifs de risque « modéré » ont délivré une performance légèrement positive tandis que le marché obligataire générerait une performance négative.

Pour les arbitrages d'avril cette logique est poursuivie avec le renforcement de dettes et de crédit international de qualité.

Les obligations privées offrent moins de surcote et la priorité est donnée à la qualité des émetteurs (États, grandes entreprises).

Concernant les stratégies opportunistes⁽²⁾ aucun changement n'est effectué, elles délivrent du rendement dans le cadre d'une prise de risque faible.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « élevé »

Actions Zone Euro

DJ Eurostoxx 50 du 01/01/24 au 29/03/24 : +12,4 %.

Notre conviction : l'économie envoie des signes positifs et la croissance pourrait rebondir. Cependant l'inflation, même en recul, reste trop élevée notamment dans les services.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : la performance de ces actifs est positive sur le premier trimestre de l'année. Des arbitrages sont faits en faveur d'actifs décotés. Acquisition, pour les profils les plus dynamiques, d'actifs sur les petites et moyennes valeurs.

Actions pays émergents

MSCI Émergents (€) du 01/01/24 au 29/03/24 : +4,2 %.

Notre conviction : les baisses des taux dans ces zones ont des conséquences positives, notamment pour les devises. De plus, la croissance mondiale doit profiter à ces économies (Asie hors Japon et Amérique Latine).

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : une exposition plus large à cette zone permet de diversifier les investissements pour les options de gestion dynamiques et offensives.

Actions US

S&P 500 (€) du 01/01/24 au 29/03/24 : +12,7 %.

Notre conviction : la croissance ralentit moins rapidement que prévu, soutenue par la consommation domestique. L'inflation est en recul mais demeure persistante.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : ces actifs apportent de la performance. La hausse récente et sa concentration sur un nombre très limité de titres nous incite à la prudence. Le poids de cette zone n'est pas augmenté.

Actions Chine

MSCI Chine (€) du 01/01/24 au 29/03/24 : +0,0 %.

Notre conviction : les chiffres économiques affichent des surprises positives sur la croissance, malgré les difficultés du secteur immobilier. Les mesures de soutien semblent convaincre avec un fort rebond du marché en février.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : la diversification en faveur de la Chine dont les actions sont très décotées fait sens. Pour les profils les plus dynamiques, une diversification vers des actions émergentes est réalisée afin de déconcentrer les positions.

(1) UC : Unité de Compte.

(2) Stratégies non directionnelles/opportunistes : l'objectif est de générer une performance absolue déconnectée de l'évolution des marchés en maintenant une prise de risque faible.

La gestion profilée

ASAC 30

L'objectif de l'orientation de gestion est de préserver le capital.

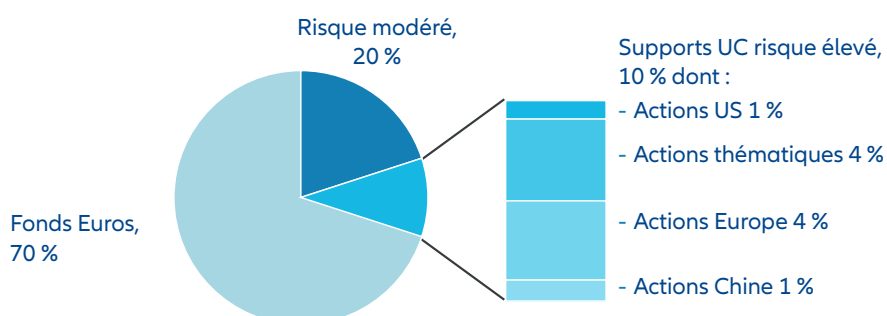
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « faible ».

Performances⁽¹⁾

(au 31/03/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	0,81 %
Année 2023	3,13 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	33,67 %

Allocation



ASAC 45

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

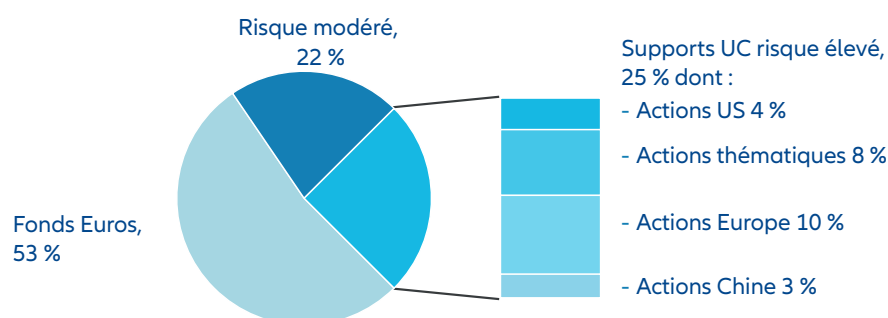
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « modéré ».

Performances⁽¹⁾

(au 31/03/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	0,89 %
Année 2023	2,14 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	36,40 %

Allocation



ASAC 60

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

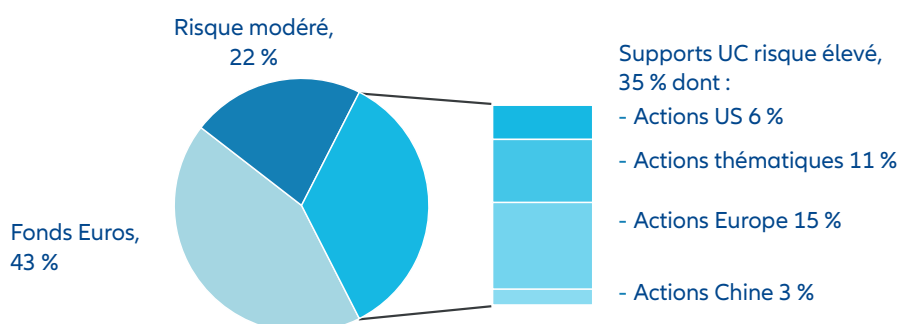
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « moyen ».

Performances⁽¹⁾

(au 31/03/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,17 %
Année 2023	2,51 %
Depuis le lancement (21/03/2016)	31,59 %

Allocation



(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

La gestion profilée

ASAC 75

L'objectif de l'orientation de gestion est d'accompagner la performance des marchés actions internationaux tout en conservant une partie sur le support en euro. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions.

Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « important ».

Performances⁽¹⁾

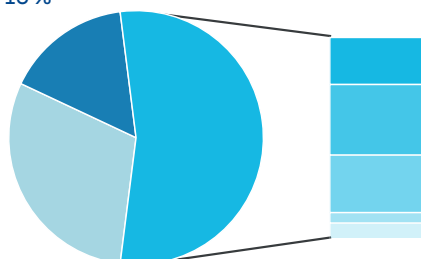
(au 31/03/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,84 %
Année 2023	2,01 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	43,55 %

Allocation

Risque modéré,
16 %

Fonds Euros,
30 %



Supports UC risque élevé,
54 % dont :

- Actions US 13 %
- Actions thématiques 19 %
- Actions Europe 15 %
- Actions émergents 3 %
- Actions Chine 4 %

ASAC 90

L'objectif de l'orientation de gestion est de participer significativement à la performance des marchés actions internationaux moyennant une prise de risque élevée. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions. Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « très important ».

Performances⁽¹⁾

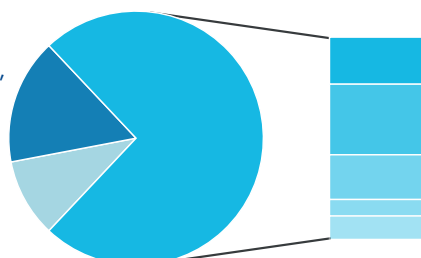
(au 31/03/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,97 %
Année 2023	-0,07 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	42,53 %

Allocation

Risque modéré,
16 %

Fonds Euros,
10 %



Supports UC risque élevé,
74 % dont :

- Actions US 17 %
- Actions thématiques 26 %
- Actions Europe 17 %
- Actions émergents 6 %
- Actions Chine 8 %

(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

Épargne Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Avertissement

Document à titre d'information sans valeur contractuelle ni publicitaire.

Les performances sont données à titre indicatif et brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais du contrat (sur versement, arbitrage, gestion, garantie optionnelle en cas de décès) et des prélèvements sociaux.

Il ne s'agit pas des performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion.

Ces performances sont calculées en prenant pour hypothèses, pour les supports en unités de compte, leur performance observée à la date mentionnée et pour le support en euros, une performance prorata temporis correspondant à 90 % du dernier taux brut déterminé par Allianz sur le contrat, tenant compte de la majoration accordée au titre de la Gestion Access Plus ou de la Gestion profilée dans le cadre de l'Offre Allianz +.

Elles ne préjugent pas des performances à venir.

En investissant sur des supports en unités de compte, vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, votre assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 681.879.255 €
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
340 234 962 RCS Nanterre

www.allianz.fr



ASAC

Association de Sécurité et d'Assistance Collective
31, rue des Colonnes du Trône – 75012 PARIS
Association sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

www.asac-fapes.fr

